



Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 6 septembre 2005 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Yves Ducharme, mesdames et messieurs les conseillers-ères André Levac, Richard Jennings, Lawrence Cannon, Marc Bureau, Louise Poirier, Pierre Philion, Denise Laferrière, Simon Racine, Paul Morin, Joseph De Sylva, Aurèle Desjardins, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents monsieur Mark B. Laroche, madame Marie-Hélène Lajoie ainsi que mesdames M^e Danie Bélisle, Nicole Dumoulin, Lucie Poulin et Marie-Hélène Rivard, messieurs André Barbeau, Luc Bard, David Coulombe, M^e Richard D'Auray, Jacques Dionne, Claude Doucet, Louis-Paul Guindon, Melvin Jomphe, Jacques Lafleur, André Langelier, Claude Laramée, David Leclerc, Roland Morin, Marc Pageau, Jacques Ratwell, Gilles Sabourin, Pierre Tanguay et Mario Tremblay.

Sont absents messieurs les conseillers R. Alain Labonté, Richard Côté et madame la conseillère Thérèse Cyr.

CP20050906-P1

PÉTITION DÉPOSÉE PAR LE CONSEILLER YVON BOUCHER

Monsieur le conseiller Yvon Boucher dépose une pétition des citoyens domiciliés entre les adresses 1010 et 1251, rue Notre-Dame par laquelle ils revendiquent des estimations pour différents scénarios pour des travaux de construction de trottoirs et de bordures ainsi que pour la réfection du pavage.

CP20050906-P2

PROJET NUMÉRO 53312 – POLITIQUE DE GESTION DES BIENS MIS SUR LE CARREAU SUITE À UN BREF D'EXPULSION PAR HUISSIER

9 h 30 – À la suite de la présentation de la politique par monsieur André Langelier, directeur du Module protection des personnes et des biens ainsi que des commentaires formulés par les membres présents, le comité recommande au conseil d'approuver la politique de gestion des biens mis sur le carreau suite à un bref d'expulsion par huissier et y allouer une somme annuelle de 87 100 \$.

De plus, le comité mandate le directeur du Module protection des personnes et des biens de rédiger un appel d'offre de service dans le but d'inviter les organismes sans but lucratif à soumettre des propositions pour agir à titre de mandataire de la Ville afin de récupérer les biens mis sur le carreau et de procéder à leur disposition au moment opportun selon les directives de la Ville.

Dans le cas où l'appel serait concluant, le directeur du Module est habilité à modifier la politique pour tenir compte de l'implication des mandataires.

Monsieur le conseiller Joseph De Sylva prend son siège.

CP20050906-P3

ROUTE VERTE ET SENTIERS RÉCÉRATIFS

10 h 00 – Monsieur Roland Morin, directeur du Module des travaux publics et de l’environnement, présente le projet consistant en l’addition de 6,7 km de piste cyclable réparti comme suit :

- Tronçon Montée-Paiement, entre le boulevard Maloney et rue Saint-Louis
- Tronçon Jacques-Cartier, de la rue Saint-Louis jusqu’à la première résidence
- Tronçon boulevard Maloney, de la rue Saint-Louis à la rue Main
- Tronçon rue Main du côté sud, du boulevard Maloney à la rivière des Outaouais
- Tronçon route 315, du barrage Rhéaume en direction sud jusqu’au chemin de Montréal

Le comité accueille avec enthousiasme l’addition de piste cyclable à la route verte dont la fin des travaux est prévue pour la fin décembre 2005 pour la majorité des tronçons à l’exception de celui de la rue Jacques-Cartier prévu au mois de juillet 2006.

Par ailleurs, madame la conseillère Louise Poirier aimerait avoir plus d’information sur la planification à long terme du secteur La Baie relativement au tracé de la piste cyclable. Elle se demande si le plan prévoit un tracé permettant aux travailleurs de se rendre en ligne droite à leur travail sans effectuer de contournement. Également, elle croyait que la piste cyclable longeait la rive. Enfin, elle dénonce la lenteur des travaux sur le pont Lady Aberdeen qui a pour effet de nuire à la circulation des cyclistes.

Relativement au pont Lady Aberdeen, monsieur le conseiller Paul Morin enchéri à l’effet qu’il a reçu plusieurs plaintes. De plus, il souligne que le ministère devrait investir dans l’infrastructure afin de donner un accès plus sécuritaire aux cyclistes.

CP20050906-P4

18^e ÉDITION DU FESTIVAL DES MONTGOLFIÈRES

Monsieur le maire Yves Ducharme profite de l’occasion pour féliciter et remercier tous les artisans qui ont œuvré et participé au franc succès qu’a remporté la 18^e édition du festival des montgolfières ce week-end. Il souligne également la grande participation du public qui témoigne de la notoriété et de la qualité de l’événement.

Monsieur le conseiller Paul Morin salue le travail exceptionnel du directeur général, de son équipe et des bénévoles.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CP20050906-PD1

Lettre datée du 19 juillet 2005 de Fondex Outaouais – Consultation – Zone de mouvement de masse, projet les Grands Ravins (*Déposée par monsieur le conseiller Simon Racine lors de l’assemblée du conseil municipal du 30 août 2005*)

CP20050906-PD2

Rapport final du Comité restreint sur la situation de logement à Gatineau à l’été 2005 (*Déposée par monsieur François Roy lors de l’assemblée du conseil municipal du 30 août 2005*)

- CP20050906-PD3** Lettre datée du 27 juillet 2005 de la ministre déléguée aux Transports, région de la Mauricie – Subvention – Aide à l’amélioration du réseau routier municipal – Amélioration des rues de Fermont, de Forillon, de Gentilly, de Montmagny, de Percé et Thérèse, circonscription électorale de Gatineau – 100 000 \$ échelonnés sur 3 années budgétaires
- CP20050906-PD4** Lettre datée du 1^{er} août 2005 de la ministre des Affaires municipales et des Régions, région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine – Programme Rénovation Québec (PRQ) – Phases II – Budget additionnel – 222 500 \$ de la SHQ conditionnellement à l’ajout d’une somme équivalente par la Ville
- CP20050906-PD5** Lettre datée du 4 août 2005 de la ministre des Affaires municipales et des Régions, région de la Gaspésie – îles-de-la-Madeleine – Programme de logements adaptés pour aînés autonomes (LAAA) – 58 500 \$
- CP20050906-PD6** Lettre datée du 23 août 2005 du directeur du ministère de la Culture et des Communications – Programme Soutien à la concertation locale et régionale – 162 950 \$
- CP20050906-PD7** Lettre datée du 23 août 2005 du directeur du ministère de la Culture et des Communications – Administration et gestion de l’entente de développement culturel 2004-2007
- CP20050906-PD8** Lettre datée du 24 août 2005 du ministère de la Justice – Décret numéro 770-2005 « parapluie » pour les ententes de contributions faites dans le cadre du Programme d’aide aux immobilisations aéroportuaires (PAIA) – Résolution numéro CM-2005-382